



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**  
—  
**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 110 – Novembre 2017 - 1 euro*



## **NOUS DEVONS PRIER POUR EUX !**

Bien chers fidèles,

Le 13 octobre dernier, pour le centième anniversaire des dernières apparitions de la Sainte Vierge à Fatima, notre communauté se consacrait solennellement au Cœur Immaculé de Marie.

Ce sont 83 familles et 412 personnes qui ont souhaité le faire.

C'est donc tout encore empli d'émotion et de gratitude que j'écris ces lignes.

Le sérieux avec lequel vous avez suivi la neuvaine préparatoire à Saint-Just, le nombre de personnes et de familles qui ont voulu se consacrer mais aussi la grande assistance de fidèles le jour de la consécration prouvent que vous avez

compris l'importance de cet évènement majeur dans la vie de notre communauté. Vous retrouverez dans ce bulletin l'acte de consécration prononcé à l'autel de la Vierge de la collégiale ainsi que le sermon prononcé au cours de la messe.

Ce mois de novembre s'ouvre par deux fêtes apparemment contradictoires et pourtant tellement complémentaires :

La Toussaint et la commémoration des morts.

Ces deux jours rappellent d'une manière excellente ce dogme si consolant qu'on appelle la Communion des Saints.

La terre, le purgatoire, le Ciel, sont la même Eglise en des états différents : les fidèles vivants, les défunts dont l'âme a besoin d'être purifiée, les élus déjà parvenus au sein de la gloire, tous sont frères.

Les uns ont été hier ce que nous sommes et demain, avec le secours de la grâce, nous serons ce qu'ils sont eux-mêmes. Pleurons nos défunts, revêtons nous de deuil à la mort de nos parents et de nos amis, gardons leur souvenir ; mais cela ne suffit pas : nous devons prier pour eux !

La foi nous enseigne qu'entre la terre et le Ciel il y a un lieu intermédiaire appelé purgatoire ; lieu de purification où les âmes des élus dont la pureté n'est pas parfaite, expient, dans un feu mystérieux mais redoutable, le reste de leurs fautes.

Dieu est si pur, si saint, que nul ne peut voir sa face à découvert ni être admis en sa présence s'il n'est exempt de la plus légère souillure.

Nous avons tous à craindre pour nos défunts que leur âme ne soit retenue captive dans ce lieu d'expiation.



Prions pour eux, offrons à Dieu, pour leur soulagement, nos bonnes œuvres, nos souffrances, les indulgences et surtout le saint sacrifice de la messe.

Ces âmes demandent à grands cris notre secours, elles se plaignent de notre abandon ; nos prières et nos bonnes œuvres sont pour elles une rosée rafraîchissante, une douce consolation, une cause de diminution de leurs souffrances, un moyen de plus prompt délivrance.

Si nos chers défunts le pouvaient, ils viendraient secouer notre négligence et réveiller notre charité trop oublieuse.

Pendant tout ce mois de novembre, mois des défunts, prions pour les âmes du purgatoire, offrons des messes pour leur salut et confions-les particulièrement à la très Sainte Vierge, Porte du Ciel, Consolatrice des affligés à qui nous venons de nous consacrer et que nous aimons.

Abbé Brice Meissonnier, fssp,  
Chapelain.

## **PRIERE POUR LES AMES DU PURGATOIRE**

Seigneur Jésus, prenez en pitié les âmes détenues en purgatoire, pour le salut desquelles Vous avez daigné prendre notre nature humaine et subir la mort la plus douloureuse.

Ayez pitié de leurs aspirations brûlantes à Vous voir, ayez pitié de leurs larmes de repentir, et par la vertu de Votre Passion, remettez-leur les peines encourues par leurs offenses.

Très doux Jésus, que Votre Sang descende sur ces chères âmes !

Qu'il abrège leur temps d'expiation et qu'elles puissent bientôt être appelées auprès de Vous dans l'Eternel bonheur !

Ainsi soit-il.

# SERMON DE LA CONSECRATION DE LA COMMUNAUTE AU CŒUR IMMACULE DE MARIE

13 octobre 2017

Messieurs les Vices Chapelains,  
Mes bien chers frères,

Il y a aujourd'hui 100 ans, le 13 octobre 1917, la Très Sainte Vierge Marie apparaissait pour la dernière fois aux trois enfants de Fatima, au Portugal. Et même si cela fait déjà un siècle, le message de Fatima n'a peut-être jamais été autant d'actualité !

Cette dernière apparition de la Sainte Vierge est considérée, à juste titre, comme la plus importante apparition de l'Histoire, notamment par le caractère spectaculaire des phénomènes cosmiques qui l'accompagnèrent et en raison aussi du nombre impressionnant de témoins qui y assistèrent.

En effet, c'est devant une foule de plus de 50 000 personnes qui récitent à genoux le chapelet, sous une pluie battante, que ce 13 octobre 1917, à midi, la Sainte Vierge se présente, pour la dernière fois à la jeune Lucie, en lui disant : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire* ». Et elle lui demande de faire bâtir une chapelle en son honneur, lui annonçant la fin proche de la guerre et lui demandant aussi la conversion des pécheurs.

Alors que Notre-Dame du Rosaire s'élève vers le ciel, la pluie s'arrête et le soleil revient dans un ciel bleu. Les témoins peuvent alors regarder le soleil directement, sans aucune protection (ce qui est impossible normalement) et ils voient ensuite le soleil se mettre à tourner sur lui-même, lançant des faisceaux de lumière de différentes couleurs. Il semble même s'approcher de la terre à vive allure, puis revenir à sa place. La foule est terrorisée ! Puis, après dix minutes, tout redevient normal.

Il y eut des témoins de cette danse du soleil jusqu'à cinq kilomètres à la ronde, et pourtant, l'observatoire astronomique ne releva rien de particulier à ce moment-là ! Pendant ces phénomènes cosmiques, les enfants virent quant à eux les trois apparitions promises : la Sainte Famille puis Notre-Dame des Sept-Douleurs accompagnée du Christ et enfin Notre-Dame du Mont-Carmel.

Mes frères, tous les phénomènes extraordinaires de cette dernière apparition n'ont pas pour but d'effrayer les esprits mais plutôt de les marquer, de les bouleverser, de les rendre, de nous rendre attentifs au message de notre mère du Ciel. Parce qu'il faut que ce message ait des conséquences, et des conséquences bien concrètes dans nos vies !

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette date anniversaire du 13 octobre 2017, pour consacrer notre communauté, (c'est à dire les personnes et les familles qui la constituent), au Cœur Immaculé de Marie. Se consacrer à Marie, mes frères, c'est avant tout se donner, se confier, se mettre sous la protection de notre mère du ciel.

C'est pour cela qu'il nous faut vivre cette consécration à l'écoute du message de Fatima.

A Fatima, Notre-Dame nous parle d'abord du salut des âmes et, comme une mère, elle nous en donne les moyens. Dans notre combat contre l'enfer déchaîné, il nous faut des armes.

C'est d'abord une fronde, semblable à celle de David affrontant Goliath : la petite et redoutable fronde du chapelet. La bataille de Lépante a démontré sa puissance. Et comme disait le pape saint Pie X, « *Donnez-moi une armée qui récite le Rosaire et je ferai la conquête du monde* ». Notre Dame est catégorique, d'ailleurs, à ce sujet : « *Il faut, nous dit-elle, réciter le chapelet tous les jours* ». Alors armons-nous de cette fronde et soyons des apôtres du chapelet.

Ensuite, Notre-Dame nous donne une arme moins connue, malheureusement trop négligée : la dévotion à son Cœur immaculé, tout spécialement par la communion réparatrice du premier samedi du mois, cinq

fois de suite. Dans un message à la petite Lucie, Notre Dame dit : « *Regarde, ma fille, mon cœur entouré d'épines que les hommes ingrats, à tout moment, m'enfoncent par des blasphèmes et des ingratitude. Toi, du moins, cherche à me consoler, et dis que je promets d'assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires au salut, tous ceux qui, le premier samedi, cinq mois de suite, se confesseront, recevront la Sainte Communion, réciteront le chapelet et me tiendront compagnie pendant quinze minutes en méditant les 15 mystères du Rosaire avec l'intention de me faire réparation* ».

Et Notre Dame d'ajouter : « *Jésus veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. À qui embrassera cette dévotion, je promets le salut* ».

Pensons donc à offrir, mes frères, notre communion, en réparation pour les offenses faites au Cœur Immaculé de Marie. Notre Dame nous assure que cette dévotion des cinq premiers samedis contribue au salut de manière efficace et concrète, comme le scapulaire, comme le rosaire ou comme la dévotion aux Trois Ave Maria. Notre Mère a le souci de notre salut, comme la femme couronnée d'étoiles dans l'Apocalypse qui triomphe du démon et lui écrase la tête.

Alors, mes frères, confions au Cœur Immaculé de Marie, par la consécration de notre communauté, nos personnes, nos familles mais aussi nos soucis, nos inquiétudes, nos demandes. Et soyons sûrs qu'en retour la Sainte Vierge mettra dans nos cœurs les sentiments de son Cœur Immaculé. C'est à dire ce qui nous fait le plus défaut : une foi paisible, une espérance indéfectible, une charité délicate, une bonté patiente, une humilité souriante, une profonde sérénité !

Nous en avons besoin, le monde en a besoin !

Avec Notre-Dame de Fatima, avec Notre-Dame du Rosaire, avec son Cœur Immaculé, engageons-nous à vivre et à mourir en chrétiens. Le message de Notre-Dame de Fatima est un message de salut mais c'est aussi et surtout un message d'espérance. Combien de prêtres fatigués ou découragés, combien de chrétiens désespérés ou humiliés n'ont-ils pas repris confiance grâce à cette promesse de Notre Dame de Fatima, si consolante, et qu'elle prononça il y a 100 ans : « *A la fin, mon Cœur immaculé triomphera* ».

Abbé Brice Meissonnier, chapelain.

# ACTE DE CONSECRATION DE LA COMMUNAUTE AU CŒUR IMMACULE DE MARIE.

**Le 13 octobre 2017 en la collégiale Saint-Just.**

Sainte Vierge Marie, Cœur Immaculé,

Vous êtes la Mère de Dieu, Jésus-Christ notre Seigneur, et la Mère de l'Église, dont nous sommes les membres.

C'est pourquoi Vous êtes aussi notre Mère et notre Reine. C'est à ce titre que nous nous adressons à Vous au milieu des combats que nous livrons, afin de nous confier à Vous pour le triomphe et l'avènement du Règne de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Nous souvenant des paroles que Vous avez dites à Lourdes : « *Je suis l'Immaculée Conception* », et plus encore de la grande promesse que Vous avez faite à Fatima il y a aujourd'hui 100 ans : « *A la fin mon Cœur Immaculé triomphera* », nous souvenant surtout de votre part dans l'œuvre de l'Incarnation et de la Rédemption, qui fonde ces paroles, car c'est en Vous que le Verbe s'est incarné et ce n'est qu'en Vous associant à son Sacrifice qu'Il a voulu nous racheter du péché, nous Vous en supplions, ô Mère et Reine de nos cœurs, de nos vies et de nos travaux, regardez-nous, nous vos enfants qui sommes aussi vos serviteurs. Prenez-nous en pitié, nous qui ne voulons au fond de nous-même que travailler à l'instauration dans nos cités, du règne de Votre Fils, selon la prière que Lui-même nous a enseignée : « *Que votre Règne arrive sur la terre comme au ciel* ».

Sachant que la toute-puissance du Christ repose entre vos mains et que tout l'amour de son cœur passe par le Vôtre pour se donner à nous, c'est à Vous que nous nous adressons et, sûr d'être entendu par Vous, ô Mère, nous nous consacrons à Vous, à votre Cœur Immaculé.

Par cet acte, nous nous livrons à vous, vous priant de nous considérer comme vous appartenant entièrement et sans retour. C'est donc à Vous qu'il appartient de nous défendre, de nous protéger, de nous purifier et de nous conduire à la victoire en nous faisant remplir dans l'Eglise et dans le monde la mission que Dieu, dans sa providence, nous a confiée. A Vous, par conséquent, sera aussi la gloire de ce triomphe, c'est-à-dire du service que nous aurons à accomplir. Par là se réalisera le dessein de Dieu : le Règne du Christ par le Règne de Marie, puisqu'en réalité c'est un seul et même Règne, où tout nous est donné par le Christ, y compris Marie, et où tout nous est donné par Marie, et d'abord le Christ. Et qu'ainsi nous Vous appartenions pour mieux appartenir à Notre Seigneur, en comprenant toujours mieux que le Règne du Cœur du Christ ne peut être instauré que par le Règne de votre propre Cœur.

C'est pourquoi, ô notre Mère et notre Reine, en scellant avec Vous l'alliance de cette consécration, nous nous engageons à Vous prier et à Vous faire prier toujours davantage, spécialement par le chapelet quotidien, et d'abord à travailler à Vous connaître et à Vous faire connaître davantage, selon nos propres possibilités. Dès maintenant nous nous engageons à mieux vivre avec Vous, en Vous, par Vous et pour Vous, nos vies chrétiennes et nos travaux pour l'avènement de votre Règne, par lequel et dans lequel s'instaurera celui de votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et que par là nous apportions notre contribution, telle que Dieu nous la demande, à la paix dans le monde et au salut des âmes, à l'unité dans notre communauté et dans nos familles, à la gloire de vos deux Cœurs unis et de la Très Sainte Trinité, dès maintenant et pour l'éternité.

Ainsi soit-il.

**Une image souvenir de notre consécration a été imprimé. Vous pouvez vous la procurer auprès des abbés à la sacristie de Saint-Just.**

# CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

## **Dimanche 3 septembre**

Toute la communauté se retrouve en ce dimanche de la rentrée pour la solennité de Saint-Just. Nous avons la joie de retrouver le reliquaire de notre saint Patron magnifiquement restauré. L'apéritif à la sortie de la messe et le pique-nique paroissial dans les jardins de la maison Padre Pio sont l'occasion de retrouvailles après la « trêve » estivale. De nouvelles familles originaires de région parisienne ou de l'Ouest de la France notamment, rejoignent notre communauté, qu'elles soient les bienvenues à Lyon !

Ce dimanche de début d'année marque également le début de nouveaux horaires de messes à Saint-Just. La Collégiale est désormais ouverte tous les jours à partir de 17h, et la messe y est célébrée tous les soirs de semaine ainsi que le samedi matin. Les permanences de confession sont également renforcées, car nous cumulons plus de 6h de confession pendant la semaine (et il est facile de se garer en semaine à Saint-Just !). Le rit lyonnais est dorénavant célébré de façon régulière à la Collégiale, tous les dimanches matin à la messe de 8h30. Des livrets sont disponibles au fond de l'église pour suivre la messe en rit lyonnais, et se familiariser avec les nouvelles prières de ce rit antique.

## **Samedi 16 septembre**

Nous rejoignons les séminaristes francophones de Wigratzbad à Paray-le-Monial pour un pèlerinage de rentrée, là où Notre-Seigneur est apparu à sainte Marguerite-Marie Alacoque, pour l'encourager à répandre la dévotion à son Cœur Sacré. Les séminaristes assurent la direction des différents chapitres de marche entre Lugny-lès-Charolles jusqu'à l'arrivée à Paray, pour une messe solennelle dans la chapelle des apparitions. Certains diront que le rythme de marche était un peu rapide, d'autres que la chapelle pour la messe ne pouvait contenir tout le monde, mais tous s'accordent à reconnaître les bienfaits humains et spirituels d'un tel pèlerinage de rentrée !

## **Samedi 23 septembre**

Pèlerinage encore, cette fois-ci entre la Collégiale Saint-Just et Ars, sous l'égide de la *Joyeuse Garde*. Un esprit familial et priant pour ce pèlerinage annuel accompagné par l'abbé Rabany qui a célébré la messe au départ de la marche à 7h le matin à Saint-Just.

## **Dimanche 24 septembre**

Avec un seul servant de messe à 10h, la messe dominicale à Saint-Just est bien calme (déserte diront certains !). En cause : la rentrée des Guides et Scouts Saint-Louis qui rassemble de très nombreuses familles à Ars pour la journée. Pique-nique, réunion de parents, grand rassemblement, création d'une deuxième clairière et d'une deuxième meute, remerciements, montées à la compagnie et à la troupe, investitures des nouveaux chefs et cheftaines et messe à la basilique souterraine pour clôturer cette journée qui s'est déroulée sous un soleil radieux !

## **Samedi 7 octobre**

Rentrée pour les enfants de chœur. C'est près de 50 servants d'autel de 7 à 18 ans qui se retrouvent à la Collégiale pour constituer les groupes et répéter les fonctions liturgiques indispensables au bon déroulement et à la beauté des offices.

## **Dimanche 8 octobre**

Pèlerinage encore et toujours, entre Dardilly (le village natal du saint Curé) et Ars. Cette fois-ci c'est un pèlerinage « masculin », ouvert aux papas de la communauté et de l'école Sainte-Jeanne d'Arc. L'abbé Bonnin qui accompagne les pèlerins célèbre la messe dans l'église Saint Jean-Marie Vianney de Dardilly, au plus près du reliquaire contenant un os du Saint Curé. La marche commence sous quelques gouttes de pluie pour s'achever à Ars sous un temps plus clément. Ces quelques papas marchaient spécialement pour les vocations sacerdotales et religieuses.

## **Vendredi 13 octobre**

A l'occasion du centenaire des apparitions de Notre-Dame à Fatima, nous consacrons la communauté au Cœur Immaculé de Marie ; cette cérémonie est précédée par une neuvaine préparatoire. Une urne placée sur l'autel de la Sainte Vierge pouvait recueillir les noms des personnes et des familles qui désiraient se consacrer. Cette liste sera bientôt enfermée dans un cœur *ex-voto* qui sera mis autour du cou de la statue de la Sainte Vierge. Le 13 octobre, c'est à l'issue d'une messe solennelle et dans une Collégiale comble que Monsieur l'Abbé Meissonnier, chapelain, lit, au nom de tous, à l'autel de Notre-Dame l'acte de consécration.

## **Samedi 14 octobre**

Annoncés depuis plusieurs semaines, les fameux « dîners de quartier » ont commencé ! Cette première édition rassemblait les fidèles de Francheville, Craponne et Brindas. A la maison Padre Pio, les abbés s'activent ! Comment disposer les tables pour 21 convives ? A-t-on suffisamment de nappe de la bonne longueur ? Et le plan de table ? (C'est toujours un peu le casse-tête, il faut l'avouer...). La soirée commence, les différents invités apportant ce qui était prévu pour le dîner. L'abbé Meissonnier inaugure cette première édition par un petit mot de bienvenue, tandis que le four réchauffe le plat principal (à ce propos, il paraît que notre four chauffe trop fort... ce n'était pas carbonisé, mais on retient quand même pour la prochaine édition !). Une prière à la chapelle clôture ce dîner qui nous a permis de mieux faire connaissance, dans un autre cadre que le parvis de l'église !

## **Mardi 24 octobre**

Saucisson brioché, saucisson pistaché, tarte à la praline... Les abbés se rendent à la retraite annuelle de tous les prêtres du district de France de la Fraternité qui se déroule comme chaque année dans notre école de Sées dans l'Orne. Nous partions avec des spécialités lyonnaises pour le fameux « buffet des régions » : chaque maison de la Fraternité apportait des spécialités culinaires qui étaient présentées, expliquées et partagées lors d'un dîner. La concurrence était rude avec les spécialités de Brest, Nantes, Bordeaux, Clermont, Versailles ou Besançon... Mais c'est assurément la cuisine lyonnaise qui remporte la palme (comment pourrait-il en être autrement ?).

## **Jeudi 2 novembre**

La maison Padre Pio retrouve un peu d'activité pendant les vacances de la Toussaint : une dizaine de jeunes hommes vient assister à la retraite de fondation spirituelle prêchée par les abbés Cras et de Giacomoni pendant trois jours. Le calme de la maison est propice à une retraite silencieuse pour discerner la volonté de Dieu, grâce à des temps de prière, d'adoration et d'enseignement. Mais déjà la récollection s'achève : chacun repart pour préparer la rentrée qui s'annonce... enfin, pour ceux qui avaient des vacances.

## CENTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DU CHANOINE VERNET A SAINT-JUST.

*En ce mois de novembre, où l'Eglise nous engage à prier pour les défunts, nous nous souviendrons de l'un des anciens curés de notre Collégiale, décédé un 16 novembre 1934 et dont nous célébrons cette année le 100<sup>me</sup> anniversaire (11 novembre 1917) de l'installation comme curé de Saint-Just : le Chanoine Pierre Vernet (1856-1934). Cette très belle figure sacerdotale qui a durablement marqué les âmes et la vie de notre église, est encore considérée, à Lyon, ainsi que dans son ancienne paroisse du Beaujolais, comme l'un de ses curés les plus attachants si ce n'est des plus saints ! Selon sa volonté son cœur repose aujourd'hui encore dans la sacristie de notre Collégiale.*

Pierre Vernet naît à Verrières en Forez le 30 juillet 1856. Il entre au séminaire de Montbrison et est ordonné prêtre le 11 juin 1881.

C'est le Beaujolais qui fut le premier théâtre de son zèle. Pendant 36 ans il s'y dépensa sans compter. D'abord comme Vicaire à Quincié. Puis ce fut Saint-Joseph-en-Beaujolais, où il demeura pendant 30 ans. C'est la phase la plus admirable de sa vie. Pour bien la comprendre, il faut savoir en quel état se trouvait à ce moment Saint-Joseph.

Non loin de Quincié, sur le flanc de la montagne d'Avenas, une nouvelle paroisse venait d'être créée, au point de jonction des Communes de Villié-Morgon, Régnié et Chiroubles. C'était Saint-Joseph en Beaujolais. Le curé, M. l'abbé Lentillon, entreprit des travaux considérables. Mais dans l'impossibilité de couvrir les frais engagés, il prit peur, et laissa la paroisse avec de lourdes dettes.

Devant une pareille situation, il semblait que c'en était fait de Saint-Joseph. Mais la Providence veillait et inspira à l'autorité diocésaine de faire appel au jeune vicaire de Quincié, pour sauver cette paroisse.

Le jeune prêtre après un instant d'hésitation, fort de sa foi et de sa confiance en Dieu, eut le courage d'accepter immédiatement, mais il demanda la permission de quêter partout... Elle lui fut accordée. Alors, plein de zèle et d'enthousiasme, il commença son ministère de prêtre quêteur.

Il a raconté souvent son départ de Quincié : le chapelet à la main derrière un char, qui portait tout son pauvre mobilier... Quand il arriva en vue du clocher de sa nouvelle paroisse, il tomba à genoux au milieu de la route, et s'adressant au bon Saint Joseph, avec tout l'élan de son âme il le supplia de l'aider à payer les dettes et lui promit de lui élever une belle statue à l'endroit même, dès que la somme aurait été réunie. Sa prière fut exaucée. Cinq ans après, les créanciers étaient remboursés et en 1891 Saint Joseph avait sa statue ! Que de voyageurs l'admirent encore sur le bord de la route de Beaujeu !

Dans sa paroisse, il sut gagner la confiance de tous. Aussi l'aurait-on porté en triomphe, s'il avait permis à la reconnaissance publique de s'exprimer.

Entre temps, avec quel entrain et quel amour il organisait sa paroisse ! Un chœur de chantres et de chanteuses se constitue, les écoles s'élèvent, l'Eglise s'embellit et depuis, deux beaux clochers s'élancent dans le ciel, peuplées de cloches qui s'en vont en échos, répéter que Saint-Joseph vit de nouveau.

Les œuvres les plus diverses sont fondées : une compagnie de pompiers munie d'une pompe très perfectionnée ; une caisse rurale ; une mutuelle pour le bétail et bien d'autres choses qui pouvaient contribuer au bien-être de ses paroissiens. Il était non seulement « à la page » mais encore un initiateur, un précurseur.

Son activité était débordante et inlassable. Mais son grand et unique souci était le bien des âmes : aussi toutes les œuvres de piété étaient-elles florissantes : Congrégations d'enfants de Marie, des Mères chrétiennes, du Rosaire, Tiers-Ordre de Saint-François, Apostolat de la prière, Garde d'Honneur etc.

Les 30 années qu'il passa à Saint-Joseph furent donc laborieusement employées. On se demande comment il pouvait s'occuper de sa paroisse, tout en menant sa vie de quêteur et de missionnaire : il était sans cesse en déplacement pour

prêcher des missions, des retraites, des pèlerinages... Et Lourdes fut son terrain privilégié. Qui ne l'a vu à l'œuvre !

Il fut vraiment prodigieux : aussi comment s'étonner de la vénération dont l'ont toujours entouré ses paroissiens et leurs descendants.

Cependant, en 1908, une lettre de Sa grandeur Monseigneur l'Archevêque, le nommant recteur du pèlerinage de Notre-Dame de Valfleury, lui cause un grand émoi. Cette faveur lui souriait certainement. Il aimait tant la Sainte Vierge ! Mais, en ce moment il était en pleine organisation de la *maison de famille* qui connaissait des soucis divers. Aussi demanda-t-il à rester à Saint-Joseph qui le conserva encore près de 10 ans.

En 1917, il est nommé Curé de Saint-Just, à l'ombre du sanctuaire de la Vierge de Fourvière. Malgré un déchirement profond, il accepte. Mais, loin d'oublier la paroisse de Saint-Joseph il revient chaque année, créant pour ainsi dire un « *oasis de piété* » pour ses paroissiens et pour les dames pensionnaires qui passaient leur été à la *maison de famille*.

Quoi d'étonnant alors qu'il ait demandé à reposer dans le caveau qu'il s'y était préparé il y a vingt ans. Mais il tint malgré tout à laisser son cœur à Saint-Just comme gage de son attachement à cette dernière paroisse et pour s'assurer plus de prières. C'est le vœu que l'on relève dans son testament :

*« Je désire être enterré dans mon caveau de Saint-Joseph ; mais comme je mourrai probablement à Saint-Just en donnant à cette paroisse les derniers efforts de ma vie sacerdotale, je désire que l'on extraie mon cœur pour qu'il reste à Saint-Just. Ainsi je laisserai quelque chose du pauvre moi terrestre à ces deux paroisses que j'ai tant aimées. J'abandonne mon corps à la terre, alors que j'aurai livré mon âme à Dieu, à ce Dieu sur la miséricorde duquel j'ose compter au seuil de mon éternité. »*

## **Le Dimanche 11 Novembre 1917, la Paroisse de Saint-Just était en fête.**

Elle avait la joie d'assister à l'installation du nouveau Curé qui venait succéder au regretté Abbé Greffet, de pieuse et sympathique mémoire.

Le nouveau Curé était M. l'Abbé Pierre Vernet, qui, arraché en quelques sortes à Saint-Joseph en Beaujolais, venait faire avec sa nouvelle paroisse de Saint-Just un pacte d'alliance, d'amour dévoué jusqu'à la mort, et qui devait durer dix-sept années.

Son intime ami, M. le Chanoine Deguerry, curé-archiprêtre de la Primatiale, avait été délégué par Son Eminence le Cardinal pour présider à son installation. Dès sa première allocution, au cours de cette cérémonie, et malgré sa douleur, qu'il avouait, d'avoir dû rompre les liens si forts qui l'attachaient à sa chère paroisse de Saint-Joseph en Beaujolais depuis plus de 30 ans, il affirmait vouloir être désormais, tout entier, corps et âme, cœur et vie, à sa nouvelle paroisse qui a, disait-il, la faveur d'avoir sur son territoire la Vierge et le sanctuaire de Fourvière, « *Notre-Dame de chez nous* », comme il se plaisait plus tard à l'appeler. Et de fait, il se mettait tout de suite à l'exécution de son programme et de sa promesse, avec tout son cœur, avec tout son dévouement jusqu'à la dernière limite de ses forces consacrées, « *sans trêve ni merci, à la chère paroisse de Saint-Just* ».

C'était encore la guerre à cette époque, l'effroyable et interminable guerre, et la paroisse était toujours veuve de beaucoup de ses enfants appelés pour la défense de la Patrie, et dont un trop grand nombre ne devaient plus revenir.

Avec nos soldats il se hâtait de prendre un contact immédiat par l'envoi du Bulletin Paroissial dont il assumait dès lors la direction, tandis que chaque jour, il s'efforçait de rendre vie et courage aux œuvres de la paroisse, privées de trop de leurs membres, ainsi qu'à ses paroissiens eux-mêmes.

Dès cette époque, déjà, les témoins de son ministère sacerdotal pouvaient se rendre compte de son zèle pour les âmes et du peu de cas qu'il ferait de ses peines et de sa santé même, pour se faire tout à tous.

Bientôt, au cours de cette première année d'apostolat, il devait être réduit à ses seules et propres forces, car son collaborateur «*vrai prêtre selon le cœur de Dieu*», disait-il, l'unique vicaire qui lui restait, quittait la paroisse pour devenir aumônier des *Sourdes et Muettes de Vaise*.

Notre bon Curé resta seul dans le champ à cultiver, pendant six mois, jusqu'à ce que, la guerre enfin terminée, la démobilisation de l'armée lui permit de se



voir seconder par deux nouveaux vicaires dont l'un, malheureusement, devait lui être enlevé au bénéfice d'une autre paroisse au bout de 18 mois seulement. Dès lors, M. le Curé Vernet se livra sans relâche à la double mission que son zèle apostolique lui proposait : amélioration et réorganisation matérielles, renouveau spirituel et intensité de vie chrétienne et sanctification des âmes. Infatigablement, il travaille à cette double réalisation dont, progressivement, nous avons été les témoins : réorganisation, ou plutôt recrutement intensifié de la Confrérie du Saint Sacrement, dont il désirait si

ardemment voir le nombre de ses membres atteindre la centaine.

Réorganisation complète de la Confrérie des Trente-Trois dont le nombre était alors des trois-quarts.

Son zèle pour les âmes impliquait aussi le zèle pour la Maison de Dieu. C'est donc le grand et délicat travail de la restauration de notre vénérable Collégiale de Saint-Just qu'il voulut entreprendre, d'abord, et sut mener à bien.

Le fond de l'abside n'était plus alors en harmonie avec l'église restaurée et rendue à sa première fraîcheur. La masse du buffet d'orgues l'assombrissait en masquant une partie des verrières d'ailleurs dissemblables. Les vitraux rétablis et unifiés encadrant au centre le vitrail du Bon Pasteur, vinrent faire resplendir d'une nouvelle clarté le fond de l'abside.

Et l'église tout entière devait bientôt resplendir aussi d'une lumière nouvelle par l'installation de l'éclairage et de la décoration électrique.

Notre organiste réclamait depuis longtemps le remplacement des orgues, anciennes déjà, insuffisamment puissantes, qui chantaient « *d'une voix essoufflée et vieillotte* ». Nouveau buffet n'interceptant plus le jour, nouvelles orgues aux jeux multiples.

Nos jeunes gens du Patronage, de la *Vaillante de Saint-Just* n'avaient plus depuis la guerre de local approprié où la jeunesse put prendre ses ébats. La providence qui répondait si bien aux sollicitations et aux prières instantes et confiantes de notre cher Pasteur, lui procurait enfin, au 16 de la rue des Farges, le local désiré que M. le Curé, devenu à la grande joie de ses paroissiens, M. le Chanoine Vernet, avait le plaisir de bénir et inaugurer en mai 1926.

Et les écoles paroissiales ! Ces chères Ecoles Libres « *l'œuvre des œuvres* » disait-il. Que n'a pas fait notre bon curé pour les soutenir, les entretenir, les réparer, en améliorer les locaux et les rendre florissantes ! Que de soins, que de soucis, que de tracas de toute sorte et que de sacrifices pour arriver à subvenir aux dépenses nécessaires. Ce devait être, ce fut toujours, pour le Chanoine Vernet, sa grande préoccupation, son souci angoissant jusqu'à son dernier jour.

Mais à côté de tous ces projets si heureusement réalisés d'amélioration et de perfectionnement, que dire de l'œuvre maîtresse de ce prêtre au grand cœur, de celle à laquelle il tenait plus encore qu'à toutes les autres, car il en parlait et il y revenait sans cesse : la vie toujours plus chrétienne de sa paroisse, la sanctification des âmes !

Par tous les moyens, toutes les exhortations, toutes les manifestations de son charitable zèle, il travaillait à y pourvoir et à l'obtenir.

Les missions données à plusieurs reprises et avec quel succès ! La plupart s'en souviennent encore, en 1920, en 1926 et encore après ses noces d'or sacerdotales, en 1931, furent des occasions de fêtes magnifiques, mais surtout

de renouveau de piété, de retour et d'élan vers Dieu qui faisaient se presser au pied de l'autel la foule innombrable des paroissiens de Saint-Just.

Il fallait entendre notre bon Pasteur parler des âmes qui lui étaient toutes si chères, et que de toute l'ardeur de son cœur de prêtre, il voulait absolument mener et donner à Dieu : *«Oh ! Venez à nous, disait-il, venez à nous, vos prêtres, qui voulons tant vous sauver !»*

Mieux que tout ce que nous pourrions dire de son action intime sur les âmes, ces lignes qu'il écrivait, dans une des pages vibrantes qu'il donnait au Bulletin Paroissial, peuvent donner une idée de cette soif ardente des âmes qui le possédait et qui explique la confiance et la vénération qu'il avait su inspirer à tous ses paroissiens :

*« Voilà mon instante prière, mon interminable prière que je veux crier au Ciel jusqu'à mon dernier soupir. Vos âmes ! Il me faut vos âmes, mes bien aimés paroissiens, vos âmes qui m'ont été confiées par Dieu. Vos âmes que j'ai adoptées, dont je porterai au tribunal de Dieu, après ma mort, la terrible responsabilité ! Il me faut vos âmes en la vie chrétienne, vos âmes à la prière, au sacrifice divin, aux sacrements, dans notre belle église qui a été ainsi renouvelée, embellie, parachevée pour que vous y veniez avec plus d'attrait... Il me faut vos âmes pour le bonheur éternel du Ciel, quand vous quitterez ce pauvre monde ! Si je ne les sauve point, serai-je sauvé moi-même ! Et puis, je ne peux me faire à cette pensée que quelques-unes seraient perdues... O Jésus ! Donnez pleine efficacité à cette prière que vous faisiez vous-même, et laissez-moi la faire mienne en face de ma famille des âmes : mon Dieu, que pas une de celles que vous m'avez confiées ne soit livrée à la perdition ! »*

Il serait superflu d'ajouter quoi que ce soit à cette sublime prière du pasteur.

Mais il est bon de connaître ses derniers moments. S'il fut prêt à paraître devant Dieu au mois de février, lorsque sa première maladie le terrassa, il l'était encore davantage lorsqu'il jugea de le rappeler... Alité depuis le 21 octobre, à la suite d'un coup de froid, le malaise s'aggrava soudain, au point qu'au jugea bon de lui donner le sacrement d'Extrême-Onction. Et durant trois semaines ce furent des souffrances très pénibles. Mais il se plaisait à dire : *«Oh ! que la souffrance est*

*bonne... elle purifie... »* De jour en jour ses forces déclinaient. A l'approche de ses derniers moments, il redoublait de prières. Et serrant dans ses mains son crucifix et son chapelet, il redisait sans cesse : *« Mon Dieu, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime et j'accepte votre sainte Volonté »*. Et la veille de sa mort, une douce paix envahit tout son être... Tous pouvaient croire à une amélioration, mais lui ne se trompait pas. En effet, le lendemain, vendredi 16 novembre, après avoir reçu la communion des mains de son premier vicaire, comme chaque matin, et avoir fait son action de grâces, il s'endormait dans le Seigneur, finissant son Te Deum dans l'Eternité.

Sublime mort, couronnement d'une vie de zèle et de sainteté : le triomphe de ses funérailles fut la réponse de son zèle, ici-bas ; le bonheur du Ciel aura été la récompense de sa sainteté sacerdotale, là-haut.

*D'après le bulletin paroissial de Saint-Just de décembre 1934.*



# TESTAMENT SPIRITUEL DU CHANOINE VERNET.

A mes deux Paroisses de Saint-Joseph et de Saint-Just.

Dieu m'est témoin, combien j'ai aimé le peuple et les âmes que la Providence m'a confiées. Je crois avoir tout donné, en me donnant moi-même; mais l'ai-je fait avec assez d'esprit de foi? L'amour propre, mes défauts et mes fautes n'ont-ils pas diminué, étouffé peut-être les biens surnaturels que j'aurais pu, que j'aurais dû faire! Quelle responsabilité pour ces quarante-deux ans de sacerdoce et plus! Combien je demande pardon à toutes les personnes à qui j'aurai pu faire de la peine et même scandaliser!

Je supplie toutes les âmes que j'aurai pu approcher par mon ministère dans mes paroisses, en mes travaux de prédication et à Lourdes, de prier beaucoup pour ma pauvre âme, afin qu'elle n'ait pas à séjourner trop longtemps en Purgatoire, car j'ose espérer de la bonté et de la miséricorde de Dieu d'échapper à l'horrible enfer éternel... Dans la mesure où Dieu voudra me faire crédit dans le Ciel, je promets de payer de retour les âmes qui auront contribué à m'y faire entrer plus tôt.

Dès maintenant, je veux bénir de ma main tremblante, au moment suprême de la mort, mes âmes, toutes mes âmes afin d'aider à leur salut et qu'elles me retrouvent un jour dans le sein de Dieu.

J'accepte le genre de mort qui m'est réservé, m'immolant d'avance par amour, dans les Saints Cœurs de Jésus, Marie, Joseph, pour les âmes qui m'ont été confiées.

Pierre VERNET.



## ORDO LITURGIQUE

**Novembre 2017**

Samedi 11 novembre : St Martin, Apôtre des Gaules, évêque et confesseur,  
3ème classe blanc

### **Dimanche 12 novembre**

**Vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte, 2ème classe vert**

Lundi 13 novembre : St Didace, confesseur, 3ème classe blanc

Mardi 14 novembre : St Josaphat, évêque et martyr, 3ème classe rouge

Mercredi 15 novembre : St Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur,  
3ème classe blanc

Jeudi 16 novembre : Ste Gertrude, vierge, 3ème classe blanc

Vendredi 17 novembre : St Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur,  
3ème classe blanc

Samedi 18 novembre : Dédicace des Basiliques St Pierre et St Paul, 3ème  
classe blanc

### **Dimanche 19 novembre**

**Vingt-quatrième Dimanche après la Pentecôte (6ème ap. l'épiph.),  
2ème classe vert**

Lundi 20 novembre : St Félix de Valois, confesseur, 3ème classe blanc

Mardi 21 novembre : Présentation de la T.S. Vierge Marie, 3ème classe blanc

Mercredi 22 novembre : Ste Cécile, vierge et martyre, 3ème classe rouge

Jeudi 23 novembre : St Clément 1er, pape et martyr, 3ème classe rouge

Vendredi 24 novembre : St Jean de la Croix, confesseur et docteur, 3ème classe blanc

Samedi 25 novembre : Ste Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre, 3ème classe rouge

### **Dimanche 26 novembre**

#### **Dernier Dimanche après la Pentecôte, 2ème classe vert**

Lundi 27 novembre : de la férie, 4ème classe vert

Mardi 28 novembre : de la férie, 4ème classe vert

Mercredi 29 novembre : de la férie, 4ème classe vert

Jeudi 30 novembre : St André, apôtre, 2ème classe rouge

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre : de la férie, 4ème classe vert

Samedi 2 décembre : Ste Bibiane, vierge et martyre, 3ème classe rouge

### **Dimanche 3 décembre**

#### **Premier Dimanche de l'Avent, 1ère classe violet**

Lundi 4 décembre : St Pierre Chrysologue, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe blanc

Mardi 5 décembre : de la férie, 3ème classe violet

Mercredi 6 décembre : St Nicolas, évêque et confesseur, 3ème classe blanc

Jeudi 7 décembre : St Ambroise, évêque, confesseur et docteur, 3ème classe blanc

### **Vendredi 8 décembre**

#### **Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, 1ère classe blanc**

Samedi 9 décembre : de la férie, 3ème classe violet

### **Dimanche 10 décembre**

#### **Deuxième Dimanche de l'Avent, 1ère classe violet**

# POURQUOI LES SACREMENTS ?



## Introduction

Après avoir aperçu brièvement l'année dernière ce qu'il fallait faire pour aller au ciel (but de la théologie morale), nous devons maintenant porter notre intention sur les moyens bien concrets donnés par le ciel pour réaliser notre vocation qu'est la sainteté. En effet, Dieu ne nous commande jamais l'impossible et s'il nous demande ce que nous ne pouvons pas faire par nous-même (notre salut), il nous donne les moyens proportionnés à notre condition pour le réaliser. Parmi ces moyens donnés par le ciel, nous avons les sacrements.

Posons-nous quelques questions :

- Pourquoi Dieu veut-il passer par les sacrements ?
- Est-ce le seul moyen de recevoir la grâce et donc d'être sauvé ?
- Quelles différences y a-t-il entre les sacrements et les rituels magiques ?
- Sont-ils toujours efficaces ?

Avant d'aller plus loin et pour bien comprendre le mystère de la Rédemption, il nous faut revenir aux origines de notre histoire.

## 1- le Péch<sup>e</sup> Originel

L'homme a été créé pour connaître, aimer et servir Dieu pour obtenir ainsi le bonheur du ciel. Mais, en raison du Péch<sup>e</sup> Originel, l'homme a été coupé de Dieu et donc, ne pouvait plus réaliser ce pourquoi il avait été créé.

Mais Dieu a envoyé son propre fils, pour rétablir d'une manière encore plus admirable la nature humaine, pour « refaire toutes choses nouvelles » afin que nous puissions de nouveau atteindre notre but : Dieu.

## 2- être greffé au Christ

Mais pour atteindre ce but, nous devons suivre le Christ, être greffés sur lui, être irrigués par sa grâce, être touchés par son action qui reste d'actualité.

En effet, si sur la croix, il y a 2000 ans, Jésus a mérité notre salut, aujourd'hui, il distribue ce salut pour ceux qui veulent se laisser sauver.

Comment faire ? Il faut se laisser toucher par Jésus, se laisser irriguer par sa grâce. Mais quels vont être ces canaux qui vont nous donner sa grâce ?

## 3- les sacrements

Le Christ a institué lui-même ces moyens pour que nous puissions être touchés par lui. Ce sont les sept sacrements.

Ils sont d'institution divine et dépassent tout ce que nous aurions pu imaginer comme moyens de sanctification.

L'affirmation de l'existence des sacrements est très importante en notre époque où de nombreux catholiques ont, sans le savoir, une mentalité protestante et estiment donc pouvoir se sauver sans passer par les sacrements, puisque Dieu peut agir directement en notre vie.

Oui, il le peut, mais il ne l'a pas voulu ainsi en raison de notre nature humaine. (cf. infra)

D'autres pourraient dire que nous avons été sanctifiés et sauvés une fois pour toute sur la croix. Mais c'est oublier que cette justification n'est encore que virtuelle et ne nous atteint réellement que, lorsque par des actes personnels, nous venons recevoir ce salut, tel un malade, qui veut prendre ou non le remède pour sa guérison. S'il ne le prend pas, le remède ne sert à rien.

En un mot, comprenons que les sacrements distribuent dans le temps ce que Jésus a mérité une fois pour toute sur la croix.

## Définition

Comme nous pouvons le remarquer, les sacrements sont tous constitués de réalités matérielles ; nous pouvons les voir (contrairement à la grâce qui est invisible).

Ces signes visibles ont été institués par le Christ et développés par l'Église pour signifier des réalités invisibles et mystérieuses de la vie surnaturelle.

1- définition incomplète :

Un sacrement est un signe visible qui signifie des réalités invisibles.

Il manque pourtant l'essentiel du sacrement, qui va le distinguer des sacramentaux ou autres rituels.

2- définition complète :

Un sacrement est un signe sensible qui réalise ce qu'il signifie.

Il est donc un signe efficace pour produire la grâce.

Le sacrement cause vraiment la grâce divine et ainsi, la distribue dans notre âme.

Définition de saint Augustin : le sacrement est un signe visible d'une grâce invisible, institué pour notre sanctification.

3- Comment une réalité matérielle peut-elle causer la grâce ?

Les sacrements donnent la grâce en tant qu'instrument dans la main de Dieu (comme le stylo dans notre main qui ne peut pas écrire tout seul).

C'est ce que nous appelons la causalité instrumentale des sacrements.

Ils ont leur action propre mais sous l'action de Dieu.

Voilà pourquoi, ce ne sont pas les sacrements qui nous sauvent et qui nous sanctifient : c'est la croix, mais elle le fait par le moyen des sacrements. Seul Notre-Seigneur est cause essentielle de la grâce.

Comme nous l'enseigne saint Thomas d'Aquin, « *toute la vertu des sacrements vient de la passion du Christ* » (III<sup>a</sup>, q. 64, a.5).

4- les sacramentaux

Un sacramental est un signe de sanctification adopté par l'Église. Il entoure et prolonge les sacrements et il nous dispose à bien les accueillir. Il peut aussi

s'appliquer à des besoins et des situations différentes et moins importantes : bénédiction d'objets ; les cierges de la chandeleur ; les exorcismes lors du baptême...

Les sacramentaux n'obtiennent pas de soi la grâce sanctifiante mais une grâce actuelle de charité ou de contrition qui remet les péchés véniels ou une protection contre les démons et les dangers corporels. Son efficacité dépend des dispositions intérieures de celui qui en bénéficie.

Son efficacité vient du trésor de l'Eglise qui déverse sur le monde les grâces demandées.

## **Pourquoi Notre-Seigneur a voulu nous laisser les sacrements ?**

1- en raison de notre faiblesse humaine

En raison de notre nature, il nous est impossible de parvenir aux choses spirituelles et invisibles sans le secours de nos sens.

Jésus, pour nous aider à comprendre plus facilement son action dans notre âme, a voulu dans sa sagesse et sa bonté infinie, nous les montrer par des signes sensibles à nos sens : on entend les paroles de l'absolution, on voit l'eau qui coule sur le front...

2- pour nous aider à croire les choses promises

Dieu a toujours agit ainsi, comme nous pouvons le voir dans l'Ancien Testament, où il ajoutait aux paroles, des signes, des miracles, pour permettre aux hommes de croire en ses promesses.

Par les sacrements, les signes réalisés par le prêtre nous donnent l'assurance des réalités « *miraculeuses* » qui se passent dans notre âme.

3- Comme remède et protection, toujours à notre disposition

Les grâces et mérites qui découlent de sa passion, passent par ces canaux pour arriver jusqu'à nous.

Par leur simplicité, nous pouvons en vivre quotidiennement, pour retrouver la santé de l'âme ainsi que pour la nourrir.

4-Pour que nous professons notre foi publiquement

Les sacrements sont des événements extérieurs et visibles ; leur pratique rayonne autour de nous cette foi que nous professons en les recevant.

5- Pour que nous grandissions en humilité

Nous nous trouvons dépendants de ces gestes bien banals et matériels. C'est un excellent remède pour combattre notre orgueil et grandir en humilité.

## **Ce qu'il faut pour qu'il y ait un sacrement**

1- la matière et la forme

Dans tous sacrements, ce qui touche nos sens, est composé de deux choses : la matière (un élément naturel, comme l'eau) et la forme (les paroles).

Les paroles rendent plus claire l'utilisation de tel ou tel élément.

Sans la bonne matière ou la bonne forme, le sacrement n'existe pas, il est invalide.

Nous verrons plus loin, comment la matière et la forme ont été définie petit à petit par l'Eglise.

« La parole s'unit à l'élément et le sacrement existe. » (St Augustin)

2- validité ou licéité ?

Est valide tout acte qui est réalisé conformément au rite pour l'existence du sacrement, tel qu'il a été voulu par le Christ.

L'Eglise ne peut pas modifier à son gré les conditions de validité ; elle ne peut les définir qu'en fonction de ce que Jésus a institué en restant dans les limites déterminées par lui.

Est licite tout acte qui est permis par la discipline ecclésiastique.

L'Eglise est maîtresse des conditions de licéité, qui peuvent varier d'une époque à une autre.

3- les ministres des sacrements

Le véritable auteur et dispensateur est Dieu qui distribue la grâce en nos âmes. Mais, il veut passer par des hommes pour atteindre les hommes.

Chaque sacrement a besoin d'un ministre pour pouvoir exister. Il est aussi nécessaire que la matière et la forme.

Nous verrons les différents ministres quand nous étudierons chaque sacrement.

Il faut bien comprendre que dans l'exercice de leur fonction, ils n'agissent pas en leur propre nom, mais au nom de Jésus. C'est pourquoi, la validité des sacrements est indépendante de la sainteté personnelle du ministre.

Qu'ils soient bons ou mauvais, la grâce passe si le ministre utilise la matière et la forme et qu'il ait l'intention de faire ce que fait l'Eglise.

Mais parce que les choses saintes doivent être traitées saintement et avec un profond respect, le ministre doit être en état de grâce pour donner les sacrements.

La sainteté personnelle du ministre dispose aussi les âmes à mieux recevoir les sacrements ; elle n'est donc pas facultative (exemple du saint curé d'Ars qui convertissait aussi par sa sainteté personnelle).

*« C'est moi qui est planté, c'est Apollon qui arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Or, ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement. » (1Cor. 3, 6)*

## **Les cérémonies**

Ce sont tous les gestes qui accompagnent le sacrement en lui-même.

Pourquoi ont-elles leur importance ?

Car elles nous aident à traiter saintement des choses aussi sacrées que sont les sacrements.

De plus, les cérémonies montrent de façon explicite les effets du sacrement ; elles les mettent sous les yeux et les impriment dans notre mémoire.

## **Le nombre des sacrements**

On distingue deux sacrements majeurs : le baptême et l'eucharistie. Ils sont la pierre angulaire et la clef de voûte de tout l'édifice sacramentel.

Depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle, on a retenu tous les signes que l'Eglise tenait depuis l'origine et qui sont nécessaires à la vie du chrétien dans ses différentes étapes et pour la vie de l'Eglise.

D'après le témoignage de la Sainte Ecriture, la tradition des Pères de l'Eglise et la décision des conciles, l'Eglise a fixé le nombre des sacrements à sept.

Pourquoi ? Parce que nous y trouvons un parfait parallèle entre notre vie naturelle et surnaturelle.

Pour vivre, l'homme doit naître, grandir, se nourrir, guérir s'il tombe malade, réparer ses forces, avoir des magistrats pour commander et l'enseigner, donner la vie pour durer à travers la génération.

Ces sept conditions de la vie naturelle sont les mêmes que pour la vie de l'âme :

- le baptême nous donne la vie surnaturelle ;
- la confirmation nous fortifie par le Saint Esprit ;
- l'eucharistie nourrit notre âme et nous soutient dans notre pèlerinage terrestre ;
- la confession rend la santé à notre âme ;
- l'extrême-onction enlève les restes du péché et renouvelle les forces de l'âme ;
- l'ordre donne à la société des hommes capables de sanctifier, d'enseigner et de gouverner ;
- le mariage permet à l'homme et la femme d'avoir des enfants pour la gloire de Dieu et la perpétuation du genre humain et de se sanctifier mutuellement.

Tous n'ont pas la même dignité ni une égale nécessité.

L'eucharistie dépasse tous les autres : c'est le sacrement des sacrements, le Saint-Sacrement. Tous les autres découlent de lui, puisque qu'il ne donne pas seulement la grâce, mais l'Auteur de la grâce.

## **Efficacité des sacrements**

1- Ex opere operantis/ Ex opere operato

L'effet des sacrements va nous aider à mieux les distinguer des sacramentaux ou d'autres dévotions.

Les sacramentaux n'ont d'efficacité qu'en fonction des dispositions intérieures de celui qui les reçoit ; ils demandent la foi, une préparation, une intention actuelle.

La grâce est obtenue par le mouvement de charité avec lequel on reçoit ce sacramental.

Ces rites agissent « ex opere operantis », c'est-à-dire, par l'action, l'intention de celui qui agit en recourant à ces rites.

Au contraire, les sacrements qui ont ce pouvoir de donner la grâce, sont par eux-mêmes efficaces et la donnent indépendamment des dispositions de celui qui les reçoit.

Ils agissent « ex opere operato », c'est-à-dire, par l'action opérée par eux-mêmes en nous.

Mais attention, cela suppose les dispositions exigées pour recevoir la grâce que donne de façon efficace le sacrement (ex : pour la confession, la contrition de nos fautes est exigée pour recevoir efficacement l'absolution).

Nous verrons pour chacun des sacrements, les dispositions que nous devons avoir afin que les fruits soient de plus en plus nombreux en notre âme.

## 2- Conséquences pratiques

- les sacrements sont nécessaires pour celui qui en a connaissance et qui a la possibilité de les recevoir, car Dieu veut passer par eux pour nous sauver ;
- il y a donc une primauté absolue et fondamentale des sacrements et donc une préférence inconditionnelle qu'il faut leur donner sur tout autre moyen de salut ;
- la réception des sacrements importe plus que la préparation ; la grâce nous est donnée indépendamment de nos dispositions ; mais les fruits sont plus nombreux si nous sommes mieux disposés. Si nous sommes bien préparés et si nous savons remercier, nous profiterons plus de la grâce sacramentelle ;
- si nous avons les dispositions requises, il ne faut pas attendre et repousser la réception du sacrement.

## **La grâce sacramentelle**

Est-ce que les sacrements sont le seul moyen pour recevoir la grâce ?

Non, le Bon Dieu peut donner ces dons par d'autres moyens, mais les grâces données seront différentes. C'est ce que nous appelons la grâce non-sacramentelle.

Les sacrements, eux, qui sont les moyens normaux voulus par Dieu pour nous donner sa grâce, nous donnent la grâce sacramentelle qui est une grâce bien spécifique à chaque sacrement.

Quelle est la différence entre la grâce sacramentelle et non sacramentelle ?

Ce n'est pas une différence de nature car leur source est la même : la croix.

C'est une différence de modalité ; la manière d'agir en notre âme est différente.

La grâce sacramentelle, nous raccroche de manière visible au Christ. Nous sommes visiblement conformés au Christ ; cette grâce reproduit en nous les traits de Jésus en notre âme.

De plus, par la grâce sacramentelle, nous appartenons à l'Eglise visible et donc nous avons une place et un rôle particulier.

Cette grâce ajoute un don divin qui nous aide à atteindre la fin pour laquelle nous avons reçu le sacrement.

## **Conclusion**

Il nous faut bien comprendre deux choses :

- les sacrements méritent notre vénération et notre respect en tant qu'ils sont divins ;
- la réception régulière des sacrements est la source la plus efficace pour notre sanctification.

Parce que, comme nous le dit le cardinal Journet, « *les sacrements sont comme le prolongement de l'humanité du Christ* », nous ne pouvons pas passer à côté mais bien les mettre dans notre vie quotidienne.

## LES ABBES VOUS INVITENT....

Pour faire davantage connaissance entre « voisins », les abbés instaurent des dîners de quartier !

Ces dîners ont pour but de favoriser les rencontres entre les membres de la communauté qui habitent le même arrondissement, le même secteur géographique ou la même commune. Cela aidera les nouvelles familles à s'intégrer et permettra de mieux connaître certains d'entre nous.

Ces dîners qui concernent les adultes (sans les enfants !) auront lieu à la Maison Padre Pio, une fois par mois, le samedi soir. Le quartier concerné par le prochain dîner sera annoncé quelques semaines auparavant, et vous serez contactés par mail afin de répartir au mieux la préparation du repas (les abbés vous invitent, mais nous vous demandons de l'aide pour le dîner !).

### **Prochains dîners :**

- Samedi 16 décembre 2017 : Lyon 1<sup>er</sup>, Lyon 2<sup>ème</sup>, Lyon 3<sup>ème</sup>, Lyon 7<sup>ème</sup>, Villeurbanne.
- Samedi 27 janvier 2018 : Sainte Foy, Oullins, Saint Genis Laval, Chaponost, Pierre Bénite, Irigny.
- Samedi 3 mars 2018 : Lyon 5<sup>ème</sup>.
- Samedi 28 avril 2018 : Rontalon, Marennes, Diemoz, Thurins, Solaize, Larajasse, Vourles, Bourgoin-Jallieu, Bellegarde-Poussieu.
- Samedi 12 mai 2018 : Le Bois-d'Oingt, Collonges-aux-Mont-d'Or, Tassin-la-Demie-Lune, Ecully.
- Samedi 2 juin 2018 : Vaugneray, Sainte-Consorce, Dardilly, Grezieu-la-Varenne, Saint-Genis-les-Ollières, Sourcieux-les-Mines, Saint-Forgeux.

Les quartiers non encore mentionnés, le seront l'année prochaine.

Veillez-vous inscrire auprès d'Anne-Lorraine Masson Regnault, qui s'occupera de répartir les tâches.

Tel : 06 68 24 50 09.

Mail : annelorraine84@yahoo.fr

# GROUPES DES ENFANTS DE CHŒUR

## **Thomas Sportelli (grand cérémoniaire)**

### **Groupe Saint-Louis de Gonzague**

Martin Simian (cérémoniaire)

Anselme Bellet

Cyprien Bellet

Côme Bellet

Eugène Bellet

Louis-Marie Greco

Charles Greco

Foucault van Gaver

Godefroy van Gaver

Guilhem van Gaver

Philibert van Gaver

Joseph Guézo

Grégoire de Massia

Jean Masson Regnault

Gaultier Béligné

Tugdual de Closmadeuc

Alban Simian

### **Groupe Saint-Joseph-Marie Tomasi**

Paul Brosseau (cérémoniaire)

Etienne Brosseau

Jean-Louis Sardi

Vianney Guilleminet

Paul Arnaud

Paul-Alexandre Lutaud

Martin Ascarino

Benoit-Joseph Ascarino

Mayeul Dard

Aymeric Dard

Jean Debay

Timothée de Villèle

Victor de Villèle

Augustin Brisson

### **Groupe Saint-Jean Berchmans**

Yann Morin (cérémoniaire)

Célestin Mouilleron

Hippolyte Mouilleron

Hilaire Mouilleron

Félix Morin

Mikaël Morin

Maxence Rouvière

Pierre Guga

Enguerrand Le Guen

Foucauld Le Guen

Mayeul Canet

Alban Canet

Guillaume Roseau

Armand de Pompignan

Gaultier de Pompignan



# ACTES DE CATHOLICITE

## **Naissance**

- ❖ Philippe, le 24 septembre, 1<sup>er</sup> enfant chez Monsieur et Madame Grégoire Rémusat.
- ❖ Hippolyte, le 26 septembre, 1<sup>er</sup> enfant chez le Lieutenant et Madame Augustin Beth.
- ❖ Adeline Lombardo, le 5 octobre, petite-fille du Docteur et Madame Jean-Michel Menager.
- ❖ Irénée, le 22 octobre, 3<sup>ème</sup> enfant chez le Colonel et Madame Antoine Fleuret.
- ❖ Alexis, le 8 novembre, 3<sup>ème</sup> enfant chez Monsieur et Madame Jean-Baptiste Gros.

## **Baptême**

Est devenu enfant de Dieu :

- ❖ Raphaël Pierre, le 13 août à Marennes.

## **Fiançailles**

- ❖ De Monsieur Kevin Joncour et de Mademoiselle Jehanne-Marie Sallé, le 7 octobre.
- ❖ De Monsieur Daniel de Vanssay et de Mademoiselle Philippine Valadji, le 5 novembre.

## Plus haut service

- ❖ Le 9 septembre, entrée au couvent chez les Sœurs Dominicaines du Saint-Esprit à Pontcalec de Marie-Capucine Rabany, sœur de Monsieur l'Abbé Côme Rabany.
- ❖ Le 1<sup>er</sup> octobre, entrée au Séminaire Saint-Pierre de Wigratzbad, de Pierre-Damien Luisier ancien chef de la troupe scout V<sup>ème</sup> Lyon.

## Décès

Sont entrés dans l'Eternité

- ❖ Le 11 octobre, rappel à Dieu de Monsieur Ryszard MAJEWSKI en Pologne dans sa 67<sup>ème</sup> année, beau-père de Monsieur Franz Guerder.
- ❖ Le 19 octobre, rappel à Dieu de Monsieur Jacques Mollin dans sa 87<sup>ème</sup> année. Obsèques à Saint-Just le 24 octobre.

## ANNONCES REGULIERES

### Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h00 à 11h00.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochain cours les vendredis 24 novembre et 15 décembre.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochain cours les mercredis 22 novembre et 6 décembre.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « Les sept sacrements ». Un tract de couleur rose est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochain cours le jeudi 7 décembre : « La confession »**

## **Enfants de chœur**

Répétition le samedi 2 décembre pour le groupe Saint-Joseph-Marie Tomasi, de 9h30 à 10h30, en la Collégiale Saint-Just, ouvert à tous les garçons ayant fait leur première communion et désireux de servir à l'autel.

Renseignements : contacter Monsieur l'abbé Meissonnier.

## **Premier vendredi du mois**

Le **vendredi 1<sup>er</sup> décembre**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

## **Rosaire pour la Vie**

Le **samedi 18 novembre** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

**Cercle Saint-Alexandre** : Groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Le **23 novembre**, conférence sur les apparitions de Fatima par Monsieur Muel à 20h30 au café « l'Atelier », place Carnot, Lyon 2<sup>ème</sup>.

Réunion tous les derniers jeudis du mois à la messe de 18h45 à Saint-Just, suivie d'une instruction et d'un moment amical. Prochaine réunion le **jeudi 30 novembre**.

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

# **ANNONCES PAROISSIALES**

## **Journée désert des prêtres de la Maison**

**Lundi 20 novembre** : journée de désert des prêtres de la Maison. Il n'y aura pas de messes publiques à la maison Padre Pio et à la Collégiale Saint-Just ce jour là.

## **Récollections de l'Avent, à la Maison Padre Pio.**

Pour les Hommes : **samedi 2 décembre** de 9h à 16h, prêchée par l'abbé Loddé, supérieur de notre apostolat à Grenoble. Venir avec un pique-nique.

Pour les Femmes : **samedi 9 décembre** de 9h à 16h, prêchée par l'abbé Kegelin, supérieur de notre apostolat de St Etienne. Venir avec un pique-nique.

## **Bénédition des femmes enceintes**

**Dimanche 3 décembre**, à la grand'messe de 10h00, pour le premier dimanche de l'Avent, bénédiction des femmes enceintes.

Toutes les futures mamans de notre communauté sont invitées à assister à cette grand'messe à l'issue de laquelle elles auront la possibilité de recevoir cette belle bénédiction que l'Eglise leur réserve. Cette courte cérémonie se déroulera à l'autel de la Sainte Vierge de la Collégiale Saint-Just.

## **Vente des Editions du Triomphe**

Le jeudi 14 novembre, à la Maison Padre Pio. Vente au profit de l'école Sainte-Jeanne d'Arc de 9h15 à 17h00 sans interruption.

## **Marché de Noël de l'école Sainte-Jeanne d'Arc**

Le traditionnel Marché de Noël de l'école aura lieu cette année le samedi 25 novembre. Ce Marché est organisé et confectionné par les parents d'élèves dans le but de soutenir l'école. Tracts et commandes de sapin aux sorties des Messes, collecte de livres pour enfants et de livres religieux au profit de l'école. Si vous avez des livres à donner, prière de les déposer dans les cartons prévus à cet effet à l'entrée de la collégiale.

# **FETE DE L'IMMACULEE CONCEPTION**

Vendredi 8 décembre 2017

- ❖ 7h00 : Messe basse
- ❖ 16h00 : ouverture de la collégiale (possibilité de se confesser et de se faire imposer la médaille miraculeuse)
- ❖ 17h45 : vêpres de l'Immaculée Conception en la collégiale Saint-Just.
- ❖ **18h45 : Messe solennelle en la collégiale Saint-Just.**
- ❖ 20h00 : grande procession aux flambeaux à l'issue de la Messe, au départ de la Collégiale Saint-Just.
- ❖ 20h30 : à Fourvière, renouvellement de la consécration de nos familles en la chapelle de la Vierge Noire.
- ❖ 22h00 : chant des complies en la collégiale Saint-Just.

# NEUVAINES DE L'IMMACULEE CONCEPTION

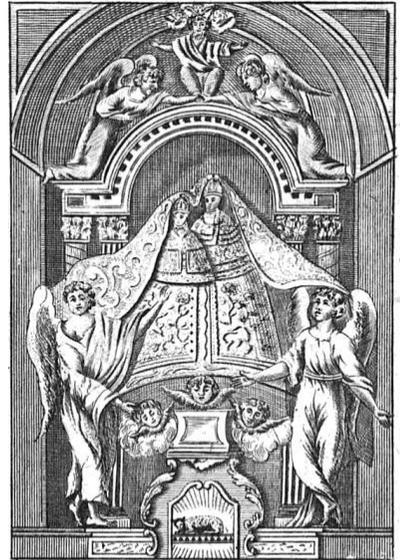
DU 29 NOVEMBRE AU 7 DECEMBRE

*La Sainte Eglise encourage ses enfants à préparer la fête de la Conception Immaculée de la Très Sainte Vierge Marie par une neuvaine spéciale, à laquelle est attachée une indulgence partielle. L'usage de l'Eglise de Rome, l'usage général dans l'Eglise Catholique, est de commencer cette neuvaine le 29 novembre et de l'achever le 7 décembre. Nous publions ci-dessous la prière de neuvaine composée par le pape saint Pie X : elle n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année !*

Vierge très sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère. Vierge, Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection.

Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas, à combattre et à tenter les pauvres fils d'Eve.

O Vous, notre Mère bénie, notre Reine et notre Avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre Conception, accueillez nos prières, et nous vous en conjurons, unis en un seul cœur, présentez-les devant le Trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Eglise et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.



**NOTRE DAME DE FOURVIERES**  
*N. Cl. Père le Pape Pie VII y a célébré les s.  
Mysteres le 29 avril 1805.*

Ainsi soit-il !

« O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! » 3 fois.

## ANNONCES DIVERSES

### **Conférence de Jean-Marie Le Méné**

Mardi 14 novembre

Le président de la Fondation Jérôme Lejeune interviendra sur le thème « la PMA, première marche du transhumanisme ? ». Conférence au sein de l'amphi Mérierieux du nouveau campus de l'Université Catholique de Lyon (Campus Saint-Paul, 10 Place des Archives, 69002 Lyon). La conférence débutera à 20h30.

### **Vente au profit de la Fondation Jérôme Lejeune**

Vendredi 24 et samedi 25 novembre de 9h00 à 20h00 ; Salle François Sala, 3, rue Saint-François de Sales Lyon 2<sup>ème</sup> arrondissement.

### **Marche pour la Vie à Lyon**

Dimanche 26 novembre

Départ à 14h00 place Saint-Jean. Il est important que nous soyons très nombreux à cette manifestation pacifique pour montrer que nous ne renonçons pas à défendre la vie de la conception à la mort, car elle est un don de Dieu !

### **Veillée de prière pour la Vie**

Samedi 2 décembre

Présidée par S.E. le cardinal Barbarin, à la Primatiale Saint-Jean à 20h30. Partout en France seront organisées des veillées pour la vie, à l'occasion de l'entrée en Avent. Au programme : un temps d'écoute de la Parole, une homélie du cardinal Philippe Barbarin, suivie d'un temps de prière, de chants et enfin de la prière d'adoration.

### **Veillée de Noël des Scouts et Guides Saint-Louis**

Samedi 16 décembre

Assemblée générale pour les parents suivie de la traditionnelle veillée de Noël (spectacle et goûter) ouverte à tous au Centre Jean XXIII de la paroisse de Meyzieu ; 61 Avenue de Verdun, 69330 Meyzieu.

# PETITES ANNONCES

## **Nous recherchons ...**

Nous recherchons une personne appliquée pour un petit travail de numérisation (scan).

Prière de s'adresser à l'Abbé Meissonnier.

## **Le Bon Pélican**

L'association du Bon Pélican qui aide un grand nombre de familles de notre communauté, recherche des donateurs afin d'acheter un camion frigorifique et des bénévoles pour la collecte annuelle dans les grandes surfaces qui aura lieu le vendredi 24 et le samedi 25 novembre. Prière de vous faire connaître auprès de messieurs Pascal Marion, Pascal Morin, Rolland Ferrier ou du Colonel Richard.

## **Le Pélican solidaire**

Association qui vise à tisser du lien social et à lutter contre la précarité.

Depuis début septembre, une petite équipe lyonnaise s'est constituée et a déjà commencé à fonctionner. Elle parcourt, le dimanche soir à partir de 17h, les rues de la ville pour apporter du réconfort aux nécessiteux (café, nourriture, vêtements...)

Si vous souhaitez soutenir ou vous engagez dans cette œuvre :

Renseignements :

<https://www.facebook.com/pelicansolidaire>



# NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

## CAMPAGNE DE DONS DE L'AVENT

Bien chers fidèles,

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Eglise commande aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. **Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.**

**C'est près de 6000 € que nous devons trouver tous les mois** pour subvenir :

- aux **charges fixes** de notre apostolat : traitements, indemnités, charges sociales pour trois prêtres, impôts (impôts locaux et taxe foncière), contrats de sécurité de la Maison Padre Pio.
- aux **dépenses courantes** : eau, gaz, électricité, téléphone, dépenses du culte, etc.

Vous le savez : **nous ne recevons aucune aide** ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. **Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes [1] et sur vos dons.**

**Pour les quêtes**, chaque fidèle donne en moyenne 1,10 €/messe. Essayons de tendre vers les 2,00 €. Cela vous appauvrirait peu et nous aiderait grandement.

**Pour les dons ponctuels ou par virement régulier**, vous pouvez bénéficier avantageusement de la fiscalité : vous pensez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

Chaque année, vous recevrez un reçu fiscal [2] pour toute somme versée à la Fraternité Saint-Pierre à Lyon.

Si vous êtes assujetti à l'ISF, vous pouvez aussi nous aider [3].

Vous pouvez encore bénéficier de la fiscalité des entreprises : déduisez 60% du montant du don dans la limite de 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

Le produit des dons et des quêtes nous a permis d'équilibrer cette année notre budget.

Grâce à vous encore, la Collégiale Saint-Just a pu retrouver une partie de sa beauté : ornements des autels, tentures, tapis, table de communion, restauration du reliquaire de Saint-Just, entretien de l'orgue, etc.

Mais beaucoup reste à faire : **sonorisation, chauffage, nouveaux bancs avec prie-Dieu, peintures des portes d'entrée, lampes de Saint-Sacrement, aménagement de la chapelle de saint Just pour les messes en hiver...**

**Sans vous aucun des investissements nécessaires ne sera possible !**

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidiens. Merci !

Vos prêtres.

---

[1] Les quêtes rapportent en moyenne 400 € pour les trois messes du dimanche. Depuis notre arrivée à Saint-Just, comme toutes les paroisses du diocèse, nous devons reverser, de façon totale ou partielle, une dizaine de quêtes par an.

[2] Vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

[3] Contactez pour cela l'abbé Meissonnier.

# INTENTIONS DE MESSES

*Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.*

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

---

## Bulletin Périodique Communicantes

### **Edition et impression**

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

### **Directeur de la publication**

Abbé Brice Meissonnier.

### **Responsable de la rédaction**

Abbé Brice Meissonnier.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : en cours.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69  
[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Brice Meissonnier - Chapelain**

T : 04 72 16 11 61 M : 06 60 42 21 79 Courriel : [abbemeissonnier@gmail.com](mailto:abbemeissonnier@gmail.com)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 63 M : 07 63 02 48 09 Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62 M : 06 67 46 10 71 Courriel : [pebonnin@gmail.com](mailto:pebonnin@gmail.com)



**HORAIRES DES OFFICES**

*Offices en la Collégiale sauf mention contraire.*

**Dimanche et jours de préceptes**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi**

- 08h30 : messe lue à la Maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue

**Le vendredi**

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 11h30 : messe lue à la maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue ou chantée les 1<sup>ers</sup> vendredis

**Le samedi**

- 11h00 : messe lue

**COLLEGIALE SAINT-JUST** : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.

**MAISON PADRE PIO** : 1 chemin de Petite Champagne, 69340 Francheville.